

# Journal officiel de la République française. Lois et décrets

Journal officiel de la République française. Lois et décrets.  
1895/04/12.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

## ACADÉMIES ET CORPS SAVANTS

## ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 8 avril.

PRÉSIDENCE DE M. MAREY

M. Berthelot mentionne parmi la correspondance une note de M. A. Agassiz annonçant la formation par la Société des chimistes américains d'un comité pour la souscription au monument que l'Académie a proposé d'élever à Lavoisier.

M. Berthelot transmet une note de M. Guntz, professeur à la faculté de Nancy, sur une expérience simple montrant la présence de l'argon dans l'azote atmosphérique et sur la substitution du lithium au magnésium dans la préparation de l'argon.

Les deux savants anglais qui l'ont découvert se servent du magnésium porté à une très haute température pour absorber l'azote de l'air. M. Guntz a reconnu que le lithium accomplissait la même besogne à température modérée dans un simple tube de verre. Or, on peut préparer le lithium industriellement. Sa substitution au magnésium donnera le moyen d'obtenir de grandes quantités d'argon.

M. J. Vinot fait hommage du *Ciel à Paris*, pour le 1<sup>er</sup> juin à dix heures du soir. Ces cartes mensuelles, de tout petit format, publiées par la Société d'astronomie, seront consultées avec profit.

M. Faye fait une communication sur la translation de la capitale du Brésil.

En 1891, le Congrès national du Brésil a décidé de mettre à l'ordre du jour la translation de la capitale dans une région plus saine et plus sûre; il a voté les fonds nécessaires pour les études relatives à cette question. Cette grande affaire a été confiée, le 18 avril 1892, à une commission de vingt-deux membres chargée de déterminer les localités de ce vaste empire qui offriraient les plus grandes garanties de succès. M. Cruls, l'éminent directeur de l'observatoire de Rio, a été nommé président de cette commission. Celle-ci s'est mise immédiatement à l'œuvre; ses investigations ont duré huit mois, et elle a consigné dans des rapports détaillés les résultats de ses recherches.

« J'ai l'honneur, dit M. Faye, de présenter à l'Académie, au nom du président, le travail de la commission, composé d'une série de rapports sur toutes les faces de la question et d'un grand nombre de plans, d'itinéraires et d'opérations astronomiques et géodésiques qui ont eu pour but principal de déterminer les coordonnées géographiques des sommets d'une aire de 14,400 kilomètres carrés comprenant le district proposé pour la capitale future.

« Ce district est situé sur le plateau central du Brésil, dans la région des monts Pyrénéens, l'aire étant comprise entre les parallèles de 15°40' et de 16°8' de latitude et entre les méridiens de 3 h. 18 m. et 3 h. 24 m. de longitude. L'altitude, de plus de 1,000 mètres, permet de compter sur une température très douce, assez semblable à celle de l'extrême midi de la France, et, considération tout à fait capitale, à cette hauteur il

n'y a pas à craindre l'impaludisme et les maladies spéciales qui règnent sur plusieurs côtes du Brésil. Les nombreuses rivières qui prennent leur source dans ces contrées assurent à la population qui viendra s'y agglomérer une grande provision d'eau excellente (plus de 1,000 litres par tête pour un million d'habitants) et les chutes d'eau assez importantes garantissent l'exploitation de forces naturelles en quantités largement suffisantes. Enfin, le sol y est éminemment productif et le sous-sol offre les ressources les plus variées en fait de mines et de matériaux de construction.

« La seule objection, c'est la distance qui sépare ce district central des ports principaux. Mais c'est là précisément un des plus graves motifs qui ont décidé la translation de la capitale dans un centre inabordable pour les forces maritimes d'autres pays qui pourraient être tentés d'envahir une vaste contrée ayant précisément sa capitale dans un port de mer. La distance serait de dix-huit à vingt heures par chemin de fer lorsque les voies ferrées auront relié le district fédéral aux différents ports.

« Nous autres Français, nous ne saurions qu'applaudir à un projet qui doit mettre en culture les principaux Etats du Brésil, comme ceux des Goyas et des Minas Geraes, déjà célèbres par leurs productions en or et en diamants, et où l'acclimatement de nos émigrés sera si facile. Cette grande entreprise décidera sans doute le Brésil à élargir et compléter les travaux scientifiques de la commission actuelle, qui vient d'opérer avec de si brillants résultats, sous l'habile direction de M. Cruls. »

M. Mascart dépose sur le bureau, au nom de M. A. Poincaré, une note sur les relations des déplacements en latitude des lignes de maxima barométriques entre les mouvements en déclinaison de la lune, d'après les relevés faits sur les cartes simultanées du *Signal Office* des Etats-Unis.

M. Schloësing présente une note de M. Delebecque, ingénieur des ponts et chaussées, sur les variations de la teneur en carbonate de chaux des eaux de certains lacs, selon la profondeur et la saison. Cette variation est en rapport avec la tension de l'acide carbonique dans l'air, tension variable aussi, comme l'a démontré autrefois M. Schloësing.

M. Bouquet de la Grye dépose une note de M. Venukoff sur les travaux géodésiques russes exécutés dans le bassin de l'Amour, et une seconde note de M. Hatt sur les marées à Majunga (Madagascar).

M. Duclaux analyse un travail de M. Vaudrin sur la cause de la solubilité du phosphate de chaux dans le lait. Le phosphate de chaux est insoluble dans l'eau, et, s'il se dissout dans le lait, c'est sous l'influence des citrates alcalins et de la lactose du lait.

M. Janssen place sous les yeux de l'Académie un grand hémispectroscope comparateur imaginé par M. Maurice de Thierry. Cet appareil a été construit par M. Pellin; il est destiné à la recherche de quantités infinitésimales de sang dans un liquide quelconque et à déceler sa présence dans les taches sur le linge, les étoffes, le bois, les métaux. Il peut d'ailleurs être utilisé dans toutes les recherches où l'on peut appliquer le procédé spectroscopique par absorption: par exemple, pour déceler la présence de quantités très petites de seigle er-

goté dans la farine, pour déterminer l'existence de matières colorantes artificielles dans les vins, liqueurs, sirops et autres substances falsifiées.

Cet hémispectroscope est d'une extrême sensibilité, puisque M. Maurice de Thierry a pu déceler avec facilité la présence de l'oxyhémoglobine dans une solution absolument incolore et qui n'en contenait que 1/850,000.

M. J. de Seynes lit un travail sur la structure de l'*Hymenium* chez un *Marasmius*. L'agariciné du genre *Marasmius*, étudié par M. de Seynes, provient du Congo.

L'ordre du jour étant épuisé, le président rappelle qu'en raison des fêtes de Pâques, la séance de lundi prochain sera reportée au lendemain mardi 16 avril.

HENRI DE PARVILLE.

## SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

Séance du 28 mars.

*Les coquilles miraculeuses du Japon.* — M. Alb. Gauttard fait une communication sur les procédés employés par les Japonais pour produire dans des coquilles des images en relief recouvertes d'une légère couche de substance nacréée et dont le caractère non moins artistique que mystérieux a longtemps intrigué les artistes et les industriels européens.

Ces images aux reflets d'arc-en-ciel, qui représentent le plus souvent des divinités sinaïstes ou bouddhistes, sont en grande vénération chez les indigènes du Nippon. C'est par un procédé très ingénieux, qui rappelle le mode de production artificielle des perles fines, que les Japonais obtiennent ces charmantes petites statuettes parfaitement adhérentes aux valves des coquilles et qu'on serait tenté de croire le résultat du seul travail de la nature. M. Gauttard explique en détail comment ces petites statuettes, coulées d'abord en bronze, arrivent à se recouvrir du merveilleux émail qui donne tant de prix à ces charmants spécimens de la bijouterie orientale.

*Le jeu de go.* — M. Marumo, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales, expose le système d'un des jeux les plus anciens du monde asiatique, de nos jours encore en grande faveur chez ses compatriotes, le jeu de go, plus compliqué à bien des égards que le jeu d'échecs, et qui aurait été inventé, suivant les anciennes annales de la Chine, plus de deux cents ans avant la naissance d'Abraham.

Après la lecture de la traduction faite par M. Léon de Rosny d'une notice consacrée à ce jeu célèbre dans le *Wa-Kan San-sai du-yé*, M. Marumo, pour compléter ses explications, engage plusieurs parties de go avec divers membres de la Société; puis il enseigne les règles d'un jeu beaucoup plus simple et très populaire au Japon, le *gomoku-narabé*, qui se joue sur le même damier que le jeu de go. Ce damier, qui peut contenir 361 jetons aux interstices des « routes », possède au-dessous la figure d'une petite pyramide au sommet de laquelle on est censé devoir exposer la tête coupée des assistants qui, pendant une partie, se permettraient de donner des conseils à l'un des deux joueurs en pré-

(Supplément.)

sence. Les 361 intersections, où les jetons peuvent être placés, représentent le nombre des jours de l'année.

Le jeu de go a été introduit au Japon par le célèbre *Ki-bi*, l'un des plus illustres civilisateurs des îles de l'Extrême-Orient.

D. MARCERON.

**INFORMATIONS**

Le service de la statistique municipale a compté pendant la 14<sup>e</sup> semaine 1,034 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (1,024) et sensiblement inférieur à la moyenne des cinq années précédentes (1,131); l'année 1892, année d'épidémie de grippe, n'entre pas dans le calcul de cette moyenne).

Les maladies zymotiques continuent à être rares. La fièvre typhoïde n'a causé que 5 décès (au lieu de la moyenne 11). La scarlatine (2 décès au lieu de la moyenne 6) et la coqueluche (11 décès au lieu de la moyenne 7) sont plus voisines du taux normal. Mais la rougeole (9 décès seulement au lieu de la moyenne 39) et la diphtérie (7 décès au lieu de la moyenne 36) restent considérablement en dessous. La variole n'a causé aucun décès.

La fièvre et la péritonite puerpérales ont causé 6 décès, dont 4 dans les hôpitaux. Les autres maladies puerpérales n'ont causé aucun décès.

La diarrhée infantile (athrepsie, etc.) n'a causé que 30 décès (au lieu de la moyenne 46).

En outre, 30 enfants sont morts de faiblesse congénitale.

Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 162 décès (au lieu de 181 pendant la semaine précédente et au lieu de 187, moyenne ordinaire de la saison); ce chiffre se décompose ainsi qu'il suit : bronchite aiguë, 20 décès (au lieu de la moyenne 31); bronchite chronique, 39 décès (au lieu de la moyenne 41); broncho-pneumonie, 47 décès (au lieu de la moyenne 42); pneumonie, 56 décès (au lieu de la moyenne 73); les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 35 décès, dont 23 sont dus à la congestion pulmonaire.

La phthisie pulmonaire a causé 225 décès (au lieu de la moyenne 217); la méningite tuberculeuse, 28 décès; la méningite simple, 39; les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 24 décès; l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral, 51 décès, et les maladies organiques du cœur, 72.

Le cancer a fait périr 61 personnes. Enfin, 43 vieillards sont morts de débilité sénile.

Il y a eu 16 suicides et 10 autres morts violentes.

On a célébré à Paris 368 mariages.

On a enregistré la naissance de 1,183 enfants vivants (612 garçons et 571 filles) dont 862 légitimes et 321 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

On a déclaré la mise en nourrice de 359 enfants, dont 3 seront placés à Paris. Parmi ces enfants, 97 seront nourris au sein et 262 recevront une autre alimentation.

On a déclaré la naissance de 67 mort-nés, dont 47 légitimes et 20 illégitimes.

**BANQUE DE FRANCE ET SUCCURSALES**

**SITUATION HEBDOMADAIRE**

	11 AVRIL 1895	4 AVRIL 1895
	MATIN	MATIN
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque (*)	3.309.855.827 99	3.327.306.927 16
Effets échus hier à recevoir ce jour	152.614 37	40.699 75
Portefeuille de Paris. { Effets sur Paris	194.823.004 25	179.197.743 70
{ Effets sur l'étranger	" "	" "
{ Bons du Trésor	" "	" "
Portefeuille des succursales	263.605.993 "	218.424.749 "
Avances sur lingots et monnaies à Paris	533.000 "	662.000 "
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	1.327.000 "	1.327.000 "
Avances sur titres à Paris	137.712.042 67	135.074.387 38
Avances sur titres dans les succursales	151.986.087 "	153.997.055 "
Avances à l'Etat (loi du 9 juin 1857; convention du 29 mars 1878 et loi du 13 juin 1878 prorogée)	140.000.000 "	140.000.000 "
Rentes de la réserve. { Loi du 17 mai 1834	(a) 10.000.000 "	(a) 10.000.000 "
{ Ex-banques départementales	(b) 2.980.750 14	(b) 2.980.750 14
Rentes disponibles	99.611.938 16	99.611.938 16
Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857), y compris 9,125,000 de la réserve	(c) 100.000.000 "	(c) 100.000.000 "
Hôtel et mobilier de la Banque	(d) 4.000.000 "	(d) 4.000.000 "
Immeubles des succursales	15.329.752 05	15.318.875 20
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	2.766.675 24	2.601.054 85
Emploi de la réserve spéciale	(e) 8.407.444 16	(e) 8.407.444 16
Divers	90.382.344 04	113.338.613 68
<b>Totaux</b>	<b>4.533.374.473 07</b>	<b>4.512.289.238 18</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque	182.500.000 "	182.500.000 "
Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857)	8.002.313 54	8.002.313 54
Réserves mobilières. { Loi du 17 mai 1834	(a) 10.000.000 "	(a) 10.000.000 "
{ Ex-banques départementales	(b) 2.980.750 14	(b) 2.980.750 14
{ Loi du 9 juin 1857	(c) 9.125.000 "	(c) 9.125.000 "
Réserve immobilière de la Banque	(d) 4.000.000 "	(d) 4.000.000 "
Réserve spéciale	(e) 8.407.444 16	(e) 8.407.444 16
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales)	3.639.598.720 "	3.623.878.680 "
Arrrages de valeurs transférées ou déposées	19.646.941 83	25.121.819 90
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales	30.082.609 28	30.530.133 89
Compte courant du Trésor, créditeur	141.210.805 49	141.280.777 26
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds à Paris	351.910.744 93	340.162.670 09
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds dans les succursales	59.876.067 "	60.152.417 "
Dividendes à payer	2.058.579 25	2.202.126 25
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	4.585.066 06	4.061.108 29
Réescompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales	782.337 40	782.337 40
Divers	58.607.093 99	59.101.660 26
<b>Totaux</b>	<b>4.533.374.473 07</b>	<b>4.512.289.238 18</b>

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur de la Banque de France,  
J. MAGNIN.

(\*) Décomposition de l'Encaisse :

	AU 11 AVRIL 1895	AU 4 AVRIL 1895
OR	2.075.141.384 60	2.087.474.597 97
ARGENT	1.234.714.443 39	1.239.832.329 19
<b>Totaux</b>	<b>3.309.855.827 99</b>	<b>3.327.306.927 16</b>

(Supplément.)